

Intervention de S.E. M. Kenichi SUGANUMA,
Ambassadeur, Représentant permanent adjoint du Japon,
lors de la 100^{ème} session du Conseil de l'OIM, les 6 et 7 décembre 2011

Monsieur le président,

Avant toute chose, je souhaiterais féliciter l'OIM pour son soixantième anniversaire. A cette occasion, le Japon espère sincèrement que les diverses manifestations de commémoration de par le monde rencontreront le succès qu'elles méritent.

Je tiens aussi à exprimer mes félicitations aux nouveaux membres du Bureau.

Le Japon félicite également et accueille les nouveaux États membres et observateurs qui ont été admis par acclamation, le premier jour du Conseil.

Je tiens à remercier le Directeur général pour son rapport de lundi, qui nous a donné un aperçu des priorités et des objectifs stratégiques de l'Organisation. Le Japon renouvelle ses remerciements au Directeur général pour son leadership et ses efforts incessants, depuis son arrivée en poste, et ce afin de rendre l'Organisation plus efficace.

Monsieur le président,

(Réforme budgétaire)

Le Japon apprécie la proposition de l'administration d'une non-augmentation dans la partie administrative du budget en 2012 obtenue en absorbant les augmentations statutaires grâce à une variété de mesures efficaces et d'ajustements et ce, tout en tenant compte de la discussion en cours au sein du Groupe de travail sur la réforme budgétaire et des difficultés financières actuelles auxquelles les États membres doivent faire face.

Le Japon salue la création d'un mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires. Comme indiqué dans la résolution, ce Mécanisme devrait compléter le Fonds central pour les interventions d'urgence des Nations Unies (UNCERF) et d'autres mécanismes de financement. C'est pourquoi le Japon encourage l'OIM à

poursuivre ses efforts pour améliorer l'accès à ces mécanismes de financement multilatéraux.

Le Japon espère aussi que la résolution sur l'adjonction des contributions des nouveaux Etats membres à la partie administrative du budget va améliorer la situation financière de l'OIM.

Cependant, ces deux accords ne sont qu'une sorte de «vendange précoce» de la discussion du Groupe de travail. Le problème fondamental du déficit financier n'est toujours pas résolu. Dans ce contexte, le Japon estime que le taux des frais généraux liée aux projets devrait augmenter de 5% à 7%. Ceci ramènerait le taux au même niveau que le système des Nations Unies, et pourrait être une bonne solution afin d'obtenir un revenu suffisant pour couvrir d'autres besoins budgétaires résultant d'une augmentation des activités de l'OIM.

Le Japon espère que le Groupe de travail sera à même de trouver une solution satisfaisante qui puisse assurer des opérations plus efficaces pour l'OIM. Le Japon renouvelle son engagement à participer activement à cet important processus.

Monsieur le président,

(Réformes structurelles)

Le Japon se félicite des progrès sur les réformes structurelles. Le Japon apprécie la transparence du processus ainsi que la manœuvre délicate consistant à transférer la responsabilité de l'approbation des projets du Siège aux bureaux régionaux. À ce sujet, le Japon apprécie hautement la direction de Mme Laura Thompson, directeur général adjoint.

Monsieur le président,

(Coopération entre le Japon et l'OIM)

La coopération entre l'OIM et le Japon a été considérablement renforcé au cours des dernières années.

Tout d'abord, le soutien du Japon à l'aide humanitaire reste constant malgré la catastrophe sans précédent que nous avons connu cette année. En raison de nos efforts pour fournir une assistance appropriée et en temps voulu, la contribution volontaire du Japon cette année a atteint environ 43 millions de dollars, surpassant les 37 millions de dollars versés 2010.

Deuxièmement, avec le soutien de l'OIM et du HCR, le Japon a reçu un second groupe de réfugiés Myanmar à qui la Thaïlande a offert l'asile temporairement. Ils participent actuellement à un programme d'aide pour l'intégration à la société pendant une période de six mois.

Troisièmement, ces dernières années, le Gouvernement du Japon et l'OIM ont organisé, une fois l'an, un symposium conjoint sur le thème de «L'intégration sociale des résidents étrangers au Japon » avec la participation du Directeur général de l'OIM. Ces séminaires ont réussi à sensibiliser le public et ont été utiles pour apporter une plus grande attention de la part des autorités concernées par ces questions, et nous sommes impatients de les poursuivre.

Quatrièmement, depuis la crise économique de 2008, le gouvernement du Japon a mené, avec le soutien de l'OIM, un programme scolaire de transition pour les enfants étrangers afin de faciliter leur intégration dans le système scolaire public japonais et la communauté locale. Je voudrais remercier Mme Thompson pour sa visite à une classe de soutien prise en charge par ce programme en novembre dernier.

Finalement, je me dois de mentionner le soutien de l'OIM au rapatriement humanitaire des résidents étrangers affectés par le Grand Tremblement de terre de l'Est du Japon en mars. Je voudrais une fois encore exprimer ma gratitude à cet égard.

Je vous remercie, monsieur le président.